



Porte d'entrée vers les soins



J'ai mal dans mon corps, est-ce en lien avec mon psychotraumatisme ?

La souffrance peut prendre différentes formes. Elle peut être psychique mais aussi corporelle. Dans tous les cas, il peut être utile d'en parler à son médecin.



Qui dois-je consulter en premier ?

On recommande de consulter le médecin traitant. Si on ressent une souffrance, on voit en premier son médecin généraliste qui pourra nous orienter vers d'autres professionnels si besoin.



C'est quoi un centre régional du psychotraumatisme (CRP) ?

Les CRP sont des centres de consultation rattachés à des établissements hospitaliers. Leurs objectifs :

- Proposer une prise en charge des personnes (mineures et majeures) souffrant de troubles de stress post-traumatiques (TSPT) ;
- Organiser la formation des professionnels ;
- Cartographier les structures de soins et associatives sur leur territoire.



Puis-je me rendre directement au centre régional du psychotraumatisme de ma région ?

Nous vous invitons à contacter directement le CRP de votre région. Chaque centre dispose de son propre mode de fonctionnement : certains peuvent être accessibles sans intermédiaire, tandis que d'autres nécessitent par exemple un courrier de votre médecin traitant.

Par la suite, un professionnel du CRP réalisera une évaluation de vos difficultés et de vos symptômes. À l'issue de cette évaluation, il pourra vous proposer une prise en charge spécifique du psychotraumatisme ou vous orienter vers la structure de soins la plus adaptée à vos besoins.



Puis-je être soigné pour mon trouble de stress post-traumatique ailleurs qu'en CRP ?

Oui, il n'y a pas que les CRP pour la prise en charge du TSPT. On peut aussi consulter des professionnels de santé formés à la prise en charge des psychotraumatismes, notamment en centre médico-psychologique (CMP), en libéral, ou auprès d'associations.



Où puis-je trouver des centres de soins ?

Voici une carte qui recense les differents centres régionaux du psychotraumatisme et d'autres structures publiques de prise en soins.



Si j'ai vécu un événement potentiellement traumatique, quelles démarches dois-je engager ?

Le site Parcours Victime donne de nombreuses informations sur le parcours des victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques.